



Communauté des régulateurs fédéraux

ORIENTATION EN RÉGLEMENTATION



algonquincollege.com/corporate

613.727.7729

ALGONQUIN
COLLEGE

Formation
en entreprise

ORIENTATION EN RÉGLEMENTATION

APERÇU: ORIENTATION EN RÉGLEMENTATION POUR LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Objectifs du cours

- Donner aux participants une solide compréhension de pourquoi les gouvernements réglementent et quel est le rôle de la réglementation dans l'intérêt du public **(Part 1)**
- Présenter aux participants en quoi constituent les programmes et les systèmes de réglementation d'excellence **(Part 2)**
- Présenter aux participants les exigences juridiques et politiques canadiennes en matière de réglementation **(Part 3)**
- Donner aux participants une solide compréhension de comment la réglementation est appliquée au Canada **(Part 4)**

PARTIE 1 : QU'EST-CE QUE LA RÉGLEMENTATION?

THÉORIE : Les participants sont initiés à la réglementation et à sa contribution à la société

PRINCIPAL OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Placer la réglementation en contexte en tant que réponse stratégique à un problème public

- Les participants auront un aperçu plus théorique de la portée et de l'envergure de la réglementation dans la société moderne, de son rôle au gouvernement et des principales caractéristiques des types de réglementation.
- Décrire l'envergure et la portée de la réglementation dans les sociétés modernes
- Décrire les attentes du public en matière de protection contre les méfaits, par l'intervention du gouvernement
- Définir les principales caractéristiques de la réglementation dans l'ensemble d'instruments de politiques à la disposition du gouvernement

PARTIE 2 : LES CADRES JURIDIQUES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION AU CANADA

PRATIQUE: Les participants sont initiés à la réglementation et à sa contribution à la société

PRINCIPAL OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Expliquer le contexte et les exigences juridiques et politiques de la réglementation au Canada

- Les participants passeront des concepts, soit la situation de la réglementation dans le gouvernement moderne en général, à une compréhension appliquée des obligations juridiques, politiques et internationales en matière de réglementation au gouvernement fédéral canadien.
- Décrire les exigences et les processus juridiques de la réglementation au Canada
- Expliquer les exigences gouvernementales fédérales en matière de réglementation au Canada (DCR et politiques et lignes directrices associées – pour les présentations individuelles et la gestion du système de réglementation canadien)
- Décrire les obligations du Canada en matière de réglementation dans le contexte international, y compris le respect des règles commerciales, les implications par rapport à la chaîne mondiale d'approvisionnement et la coopération à l'égard des normes internationales





PARTIE 3 : EN QUOI CONSISTENT DES CADRES DE RÉGLEMENTATION D'EXCELLENCE?

THÉORIE: Les participants sont initiés aux systèmes de réglementation idéaux et aux processus qui les soutiennent

PRINCIPAL OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Identifier les éléments des programmes et des systèmes de réglementation d'excellence

- Les participants verront les concepts et les principes des systèmes de réglementation fondés sur les « bonnes pratiques », y compris la justification de la réglementation, l'incidence de la réglementation sur différents groupes de la société et comment le gouvernement examine cette incidence et prend des mesures pour la gérer, conformément aux principes et aux objectifs de la réglementation.
- Expliquer les concepts et les principes qui appuient les bonnes pratiques en réglementation
- Décrire les concepts pour comprendre l'incidence de la réglementation dans la société
- Explorer les pratiques actuelles de gestion des systèmes de réglementation et de gouvernance et de leur incidence sur la société (ex. politiques de transparence, exigences en matière de consultation, politiques relatives au fardeau administratif, politiques de coopération en matière de réglementation, examen systématique de la réglementation)

PARTIE 4 : EXÉCUTION ET MISE EN ŒUVRE DE LA RÉGLEMENTATION

PRATIQUE: Les participants connaissent les pratiques et les processus de mise en œuvre des programmes de réglementation

PRINCIPAL OBJECTIF D'APPRENTISSAGE: Décrire les processus d'élaboration et de mise en œuvre de la réglementation

- Les participants verront plus en détail les considérations pratiques et appliquées tout au long du cycle de réglementation au gouvernement fédéral canadien.
- Discuter des stratégies de consultation et de mobilisation des intervenants à toutes les étapes du cycle de réglementation
- Définir les pratiques exemplaires du Canada en matière de promotion de la conformité, d'application de la loi et de surveillance du rendement de la réglementation
- Identifier les questions et les possibilités émergentes associées à l'exécution de la réglementation (utilisation des outils de données et numériques, soutien technologique pour les organismes de réglementation, etc.)

COLLÈGE ALGONQUIN FORMATION EN ENTREPRISE

Orientation en réglementation

Ce cours s'adresse à tous les fonctionnaires fédéraux qui aimeraient travailler dans le domaine de la réglementation.

Le cours vous aidera à mieux comprendre la réglementation au gouvernement (POURQUOI, QUOI et COMMENT) ainsi que le rôle qu'elle joue dans la promotion de l'intérêt public.



- 32 heures (21 en classe et 11 en ligne).
- Les séances en classe seront un jour par semaine pendant trois semaines consécutives.

Se perfectionner pour accroître sa performance ^{MC}
Algonquin College | Centre d'éducation
700, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1N 1K4
Courriel : training@algonquincollege.com
Téléphone : 613.727.7729

[algonquincollege.com/corporate/fr/cours/
tous/#Orientation-en-rglementation](https://algonquincollege.com/corporate/fr/cours/tous/#Orientation-en-rglementation)